



Dossier de presse

Les 10 ans du Label « Commune en santé »

La commune est l'autorité politique qui connaît le mieux la santé de ses citoyens, ses besoins et ses spécificités. A elle seule, elle contribue de manière déterminante à offrir à sa population des conditions de vie favorables à son épanouissement. Dans les faits, elle remplit ce rôle, souvent de manière exemplaire.

C'est sur la base de ce constat que Promotion santé Valais a décidé d'innover en créant le label « Commune en santé », en 2010.

Les objectifs du label

- Renforcer les compétences des communes en promotion de la santé.
- Valoriser les mesures favorables à la santé déjà existantes au sein des communes.
- Inciter les communes à développer ou mettre en œuvre de nouvelles mesures.
- Ancrer et pérenniser ces mesures sur le long terme.

Comment le label fonctionne-t-il ?




Le label « Commune en santé » est gratuit et octroyé pour trois ans. Pour obtenir le label « Commune en santé », les communes doivent être impliquées dans le déploiement d'au moins une mesure de promotion de la santé dans chacun des six domaines d'action définis. Elles doivent donc déployer au minimum six actions de promotion de la santé.

Les six domaines d'action définis par le label sont :

1. La politique communale
2. Offre de loisirs
3. Famille et Solidarité
4. Ecole
5. Santé au travail
6. Espaces publics et infrastructures



Le label se décline sous trois formes

	label une étoile	Une mesure obligatoire dans chacun des six domaines
	label deux étoiles	Deux mesures au minimum dans chacun des six domaines
	label trois étoiles	Trois mesures au minimum dans chacun des six domaines

Lancement du label en 2010 avec les communes de Vétroz et Grimisuat

Le label « Commune en santé » a été officiellement déployé en décembre 2010 avec la labellisation des communes de Vétroz et Grimisuat.

Tableau des labellisations des communes valaisannes entre 2010 et 2020

Année	Communes					
2010	Vétroz	Grimisuat				
2011	Anniviers	Nendaz	Port-Valais			
2012	Héréence	Lens	Icogne	Monthey	Visp	Vouvry
2013	Sierre	Sion				
2014	Martigny					
2015	Brig					
2016	Chalais	Chamoson	Collombey-Muraz	Visperterminen		
2017	Veyras					
2018	Chippis	Conthey	Fully	Leukerbad	Saas Fee	Saxon
2019	Riddes	Trient				
2020	Evolène	Grône*	Savièse*	Leuk*	Varen*	
2021	Noble- *Contrée					

*En gris les communes en cours de labellisation



Le label « Commune en santé » en 2020 en Valais

En 2020, 29 communes valaisannes sont labellisées « Commune en santé ». Trois communes du Valais Romand sont en cours de labellisation (Grône, Savièse, la future commune de Noble-Contrée). Deux communes du Haut-Valais sont également dans une démarche de labellisation (Leuk, Varen).

La commune d'Evolène est la 29^{ème} commune à obtenir le label « Commune en santé »

A ce jour, 57.4% de la population valaisanne, soit 197'474 habitants vivent dans une commune en santé.

Lorsque les communes en cours de labellisation seront labellisées, 63,5% de la population valaisanne vivra dans une commune en santé (ce qui correspond à 218'414 habitants).

En observant le tableau des labellisations, nous constatons que le label répond autant bien aux réalités des villes qu'aux besoins des communes de montagne. Toutes les communes labellisées entre 2010 et 2017 sont restées fidèles au label et l'ont renouvelé au moins une fois. D'autres ont déjà l'expérience de trois renouvellements. L'expérience démontre que le renouvellement est à chaque fois l'occasion de développer de nouvelles mesures et d'ancrer plus profondément la promotion de la santé dans la politique communale.

Le projet valaisan s'est exporté dans différents cantons romands

L'initiative valaisanne s'est par la suite exportée dans les cantons du Jura et de Vaud en 2015 puis dans le canton de Genève en 2017. En 2020, le canton de Fribourg a rejoint la famille du label « Commune en santé ».

Au vu du développement du label en Suisse romande, un poste de coordinatrice inter-cantonale a été créé afin de garantir la cohérence du label, d'en assurer la fluidité et la coordination. Travailler en réseau, partager une vision commune, partager les bonnes pratiques, les expériences, les ressources ainsi que les outils offre une réelle plus-value pour le développement du label « Commune en santé ».

Une évaluation mandatée par Promotion Santé Suisse relative à la qualité du label « Commune en santé » comme outil de promotion de la santé relève d'une part la pertinence (le label répond aux besoins des communes et contribue à la promotion de la santé) et d'autre part la solidité de celui-ci (l'organisation et la coordination du label garantissent une amélioration continue de sa qualité).

Tableau des labellisations des communes des cantons de Vaud, Genève et Jura entre 2015 et 2020

Année	Communes du canton de Vaud		
2015	Château d'Oex		
2017	Montagny-Près-Yverdon	Ecublens	Bercher
2018	Renens	Nyon	Sainte-Croix
2019	Le Vaud	St Sulpice	Chavannes-Près-Renens
2020	Gland	Bussigny*	Le Mont-sur-Lausanne*
	Grandson*	Lausanne*	Pully*
	Yverdon-Les-Bains*	Trévenon*	
Année	Communes du canton de Genève		
2017	Chêne-Bourg	Onex	Puplinge
2019	Chêne-Bougeries		



Année	Communes du canton du Jura		
2016	Cornol	Courroux-Courcelon	
2017	Rossemaison		
2020	Alle	Courgenay	

*En gris les communes en cours de labellisation

Le réseau des communes

Les communes labellisées se rencontrent chaque année afin d'échanger, de partager des expériences et des bonnes pratiques. Ces rencontres sont très appréciées par ces dernières.

En 2018 a eu lieu une rencontre sur le thème des environnements favorables à la santé à Martigny. La conférence de M. Marcos Weil sur l'urbanisme et la santé a connu un franc succès. Ce sont là des idées novatrices qui ont pour vocation d'offrir une vision plus holistique et englobante – comment concilier les milieux urbains, la mobilité, la santé et le Vivant ?

« Commune en santé » est un programme de développement durable

La promotion de la santé est une question transversale qui a pour vocation d'agir sur le moyen à long terme. Le label « Commune en santé » contribue à une analyse plus globale conciliant la réalité économique, topographie, démographique d'une localité à un moment donné tout en intégrant des réflexions sur la santé des différents publics cibles. Intégrer la promotion de la santé, du bien-être et du bien vivre-ensemble contribue à agir pour le développement durable d'une localité.

Les perspectives futures en Valais

- Intensifier **la collaboration** avec les communes afin de **développer des outils concrets de suivi des mesures et de communication** destinés aux communes sur la base de leurs besoins.
- **Renforcer l'ancrage du** label dans le paysage politique et institutionnel valaisan.
- **Renforcer le label dans le Haut-Valais.**
- Participer à **l'amélioration continue du label** afin qu'il devienne un outil de promotion de la santé incontournable.

Et en Suisse ?

- Intensifier **la collaboration intercantonale** et poursuivre l'unification des différents outils et pratiques. Participer à l'amélioration continue du label.
- **Sensibiliser les autorités communales** au rôle prépondérant que joue la commune pour améliorer singulièrement le bien-être de ses habitants.
- A moyen-long terme : 4 millions d'habitants vivant dans une commune en santé ? ☺

Pour en savoir plus : www.labelcommunesante.ch